

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 14 janvier 2016

Discours prononcé à l'occasion de la Cérémonie d'annonce des lauréats des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

- jeudi 14 janvier 2016 -

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

En tant que secrétaire d'État en charge de l'Economie sociale et solidaire, cette cérémonie a pour moi une résonnance particulière.

Elle fait écho aux nombreux déplacements que j'ai pu réaliser auprès des acteurs qui font vivre les pôles de coopération à travers le pays.

C'est avec eux - avec vous chers lauréats - que j'ai pu constater toute la pertinence du modèle économique de nous encourageons aujourd'hui. C'est au sein de cette communauté, sur le terrain, que j'ai vu toute la force de l'idée que nous célébrons. Cette idée, c'est celle de la coopération.

Au travers des 14 très belles initiatives qui ont été retenues à l'occasion de ce deuxième appel à projets, nous disons qu'une autre approche de l'économie est envisageable.

Nous disons qu'il est possible, au sein de nos économies marquées par une concurrence toujours plus exacerbée ; il est possible que des structures aux cultures, aux fonctionnements et aux objectifs différents, puissent librement se trouver un intérêt commun, travailler et construire ensemble, en alliant efficacité économique et impact social positif.

Partager cette idée était déjà une victoire – et il faut saluer ici ceux qui l'ont portée dès l'origine, je pense notamment au Labo de l'ESS –, en faire un moteur au service de projets concrets et durables, est une véritable réussite.

Ce défi de la coopération, vous l'avez relevé, nous l'avons relevé ensemble, et nous en mesurons aujourd'hui les résultats plus qu'encourageants.

Bravo donc à vous tous pour votre engagement, bravo pour vos énergies, votre imagination, et votre volonté d'agir pour répondre à des besoins sociaux et environnementaux majeurs.

Vous êtes à l'avant-garde d'un mouvement qu'il faut espérer le plus large possible dans l'intérêt de notre économie et de notre société. C'est aussi l'un des objectifs évidents de ces appels à projets : votre succès doit servir d'exemple et conduire à la multiplication d'initiatives similaires.

Cette dynamique est déjà bien enclenchée.





Cette année 14 lauréats vont bénéficier d'un soutien financier conséquent, mais il faut rappeler que c'est 125 projets qui ont été déposés, dont 99 étaient éligibles.

Il a fallu faire un choix, mais cela ne doit absolument pas décourager des initiatives qui étaient de très grande qualité et que nous avons également voulu valoriser parce qu'elles sont prometteuses.

Cette communauté de projets, cette grande famille, constitue la base sur laquelle nous devons nous reposer pour faire de la coopération autour de l'économie sociale et solidaire, une tendance solide et durable.

À ce titre, je rappelle que le collectif PTCE animé par le Labo de l'ESS, la Coordination des associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi (COORACE), le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRESS) et le Mouvement pour une économie solidaire (MES), travaillent à la structuration d'un réseau fédérant les pôles existants.

C'est un besoin qui est exprimé par les territoires et qui doit permettre un essaimage encore plus grand.

La puissance publique est bien sûr là pour encourager cette dynamique.

Pour ce deuxième appel à projets, il faut souligner l'implication d'un nombre croissant de ministères depuis l'année dernière.

J'y vois la preuve de la transversalité et de l'attractivité des pôles de coopération. Je veux saluer George-Pau Langevin ici présente, de même que Najat Vallaud Belkacem, Sylvia Pinel, Stéphane Le Foll et Patrick Kanner qui n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui, mais se sont pleinement impliqués.

Je ne peux que souhaiter bien sûr la même mobilisation, si ce n'est une mobilisation plus large encore, lors de la prochaine édition.

Je veux remercier tout particulièrement la Caisse des dépôts et son directeur général M. Pierre René Lemas, qui ont apporté pour la deuxième année consécutive un soutien déterminant pour cet appel à projets.

Je me réjouis par ailleurs des annonces faites par le Président de la République hier qui vont dans le sens d'un renforcement de la capacité de financement de la Caisse des dépôts en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Prochainement, un nouveau fonds alimenté à hauteur de 100 millions d'euros va être créé et permettra à la Caisse des dépôts d'investir notamment dans les fonds propres des entreprises de l'ESS. C'est un engagement fort et de long terme de notre partenaire pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le Président de la République a également annoncé la possibilité pour tout citoyen de s'impliquer dans le financement de l'ESS grâce à un livret de développement durable et solidaire. Les détenteurs de ce livret pourront décider qu'une partie de leur épargne contribue au financement du secteur de l'ESS. C'est une bonne nouvelle et un signal fort en direction de tous les investisseurs qui devrait les inciter à se tourner vers ce secteur d'avenir.





Au-delà de la question des prochains appels à projets, que j'espère bien sûr nombreux, deux dimensions me semblent essentielles pour que le succès des pôles de coopération s'inscrive dans la durée : la solidité de vos modèles juridiques et économiques d'abord et la capacité à penser à une échelle européenne ou internationale ensuite.

Je vous le disais en introduction : le soutien financier apporté à l'occasion de cet appel à projets est significatif, mais il est ponctuel.

Il est donc indispensable que chaque pôle se repose sur un modèle juridique et économique qui soit lisible et robuste, afin de garantir la pérennité de ses initiatives.

Les financements publics sont justifiés, dès lors qu'il s'agit d'amorcer et d'impulser de nouvelles dynamiques. Mais à long-terme, les pôles de coopération doivent être capables de dégager des ressources propres et de s'appuyer sur le concours financier d'investisseurs et de banques pour pouvoir financer leur développement.

Je sais bien sûr que les lauréats présents ici partagent pleinement cette préoccupation et avancent dans ce sens. Il me semble malgré tout fondamental d'insister sur ce point qui se trouvait dans le cahier des charges de l'appel à projets et qui sera toujours un prérequis lors de la prochaine édition.

Il serait désastreux que des initiatives si prometteuses ne perdurent pas, faute de lisibilité et faute d'anticipation.

Vous l'avez compris, je crois beaucoup aux pôles de coopération. J'y crois pour notre économie, j'y crois pour nos territoires.

J'ai eu l'occasion de présenter ce modèle économique lors de mes déplacements au Maroc, au Portugal et auprès des institutions européennes dans le cadre du mois de l'ESS en novembre dernier. J'ai constaté un réel intérêt de la part de mes homologues et je continuerai donc de promouvoir vos succès durant les mois à venir.

J'en profite par ailleurs pour vous signalez que je ferai appel à vous en juin, dans le cadre d'un grand rassemblement des acteurs français et étrangers de l'ESS à Paris.

Chers lauréats, votre dynamisme, votre détermination, vos valeurs et votre volonté de porter des innovations sociales au service du développement local, nous les partageons pleinement. Comme vous, nous pensons, Gouvernement et Caisse des dépôts, qu'en matière d'économie sociale et solidaire, beaucoup est encore à construire.

Comme vous, nous pensons que nos sociétés ont plus que jamais besoin de solutions nouvelles et que notre économie peut accueillir des formes d'activités et des objectifs différents.

Comme vous, nous faisons le pari de la coopération et nous le faisons d'autant plus dans ces périodes de crises intenses car, pour reprendre les termes de Kofi Annan à la tribune de l'ONU en septembre 2001, date on ne peut plus dramatique : « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

Je vous remercie.

<u>Contact presse cabinet de Martine PINVILLE</u>: Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

